

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 216

présenté par
M. Chanteguet

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 16, après le mot :

« à »,

insérer les mots :

« une procédure de mise en ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.